Saison Cyclonique

Professionnels

Comment se préparer

Prudence Créole
Assurément réunionnais

GENERALI

SE PRÉPARER - Au début de chaque saison cyclonique

Anticipez

- Mettez à jour ou élaborez votre **Plan de Continuité de l'Activité**
- Préparez un **kit de survie**
- **Numérisez vos documents**

Contrôlez

- Repérez les **points de coupures** d'eau, d'électricité et de gaz
- Vérifiez la validité de votre **contrat d'assurance** et ses garanties
- **Évaluez** vos stocks et votre matériel et mettez-les à l'abri

S'informer et communiquer

- Informez vous sur **le plan de prévention des risques** de votre mairie
- **Indiquez à vos collaborateurs** les mesures d'urgence et de sécurité

SÉCURISER - À l'annonce d'un cyclone

Batiment :

- **Protégez** les ouvertures
- **Arrimez** les objets pouvant se transformer en projectile
- **Coupez les arrivées** d'eau, d'électricité et de gaz

Matériel :

- **Mettez hors d'eau** votre matériel, mobilier et vos documents importants

Personnel :

- À l'annonce des autorités **invitez vos collaborateurs à rejoindre leur domicile, à se tenir informés et à appliquer les comportements appropriés**

RÉAGIR - Après le passage du cyclone

Informez-vous

- Prenez des nouvelles de vos collaborateurs
- Attendez les consignes des autorités avant de vous déplacer sur votre lieu de travail, de consommer l'eau et de remettre en fonction le matériel

Faites votre constat :

- Prenez des photos des éventuels dégats
  Constituer votre dossier d'évaluation des dommages

Relevez-vous :

- Contactez votre **assureur pour déclarer le sinistre**

Informations non contractuelles données à titre purement indicatif dans un but pédagogique et préventif. Prudence Créole ne saurait être tenue responsable d'un préjudice d'aucune nature lié aux informations fournies.